

Licence professionnelle Optique professionnelle

Parcours : Santé visuelle (formation continue)

Responsable	Descriptions	Informations
Eric LAZARIDES eric.lazarides@univ-amu.fr	Type : Licence professionnelle Domaines : Sciences et Technologies	Droits d'inscription : 170 € Composante : IUT d'Aix-Marseille Université Nombre de crédits : 60

OBJECTIFS

Cette licence professionnelle, unique dans le grand Sud-Est, permet aux opticiens diplômés du BTS Opticien Lunetier d'accroître leurs compétences en Examen de Vue (Réfraction), Contactologie, Basse Vision, Vision de l'Enfant et de la Personne âgée afin de développer leur activité paramédicale et de prévention en Santé Visuelle. Cette Licence assure la complémentarité des savoirs et des compétences entre opticiens, orthoptistes et ophtalmologistes dans le cadre de la nouvelle pratique de l'opticien-lunetier.

Ce professionnel est un opticien-lunetier spécialisé qui peut exercer toutes les activités liées aux métiers de l'optique et faisant appel à des compétences à la fois scientifiques, techniques et commerciales. Il peut travailler comme :

- Opticien-Lunetier professionnel de santé
- Cadre, responsable d'équipe en vente et prise de mesure, responsable en examen de vue et/ou en contactologie en magasin d'optique
- Opticien au sein d'équipes pluridisciplinaires médicales et paramédicales des métiers de la vision (cliniques, cabinets d'ophtalmologie)
- code ROME : 24322 – Opticien-Lunetier

Dans le cadre du décret du 12 octobre 2016, il réalise l'examen de vue complet y compris en basse vision ainsi que les adaptations en contactologie en collaboration avec l'ophtalmologiste.

CONDITIONS D'ADMISSION

La sélection des candidatures se fait sur dossier et entretien individuel de titulaires de BTS Opticien Lunetier, de DU d'optique physiologique et optométrie, ou d'optométrie ou d'optique de contact, ou de diplôme équivalent dans un domaine disciplinaire proche reconnu par la Commission de Validation des Acquis. RDV dès fin février, sur le portail [e-candidat](#).

LISTE DES PARCOURS

- Parcours : Santé visuelle (formation continue)

SITES D'ENSEIGNEMENT

- IUT, Marseille St-Jérôme

RÉGIMES D'INSCRIPTION

- Formation continue —
- Formation en alternance —
- Formation en contrat de professionnalisation —

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Ce professionnel est un opticien-lunetier spécialisé qui peut exercer toutes les activités liées aux métiers de l'optique et faisant appel à des compétences à la fois scientifiques, techniques et commerciales. Il peut travailler comme :

- Opticien-Lunetier professionnel de santé
- Cadre, responsable d'équipe en vente et prise de mesure, responsable en examen de vue et/ou en contactologie en magasin d'optique
- Opticien au sein d'équipes pluridisciplinaires médicales et paramédicales des métiers de la vision (cliniques, cabinets d'ophtalmologie)
- code ROME : 24322 – Opticien-Lunetier

Dans le cadre du décret du 12 octobre 2016, il réalise l'examen de vue complet y compris en basse vision ainsi que les adaptations en contactologie en collaboration avec l'ophtalmologiste.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PARTICULIÈRES

La Licence professionnelle est organisée en approche par compétences. Elle est accessible par alternance (Contrat de professionnalisation), en VAE et en Formation continue. Le programme pédagogique est de 480 heures pour l'enseignement et 150 heures pour le projet tuteuré.

Pour la formation en alternance, le rythme est : 3

jours en entreprise, 2 jours à l'IUT (le lundi et le mardi).

INFORMATIONS DIVERSES

Contact :

- Eric Lazaridès, eric.lazarides@univ-amu.fr,
142 traverse Charles Susini - 13013
Marseille

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 26/03/2020